



Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 24 | Edmonton, mercredi le 22 août 1984 | 16 pages 0.50



Elections 84

L'égalité linguistique: Qu'en pensent les candidats?

C'est la question que se posent la Fédération des Francophones Hors Québec (FFHQ) et ses associations membres dont l'Association Canadienne-française de l'Alberta (ACFA) à quelques semaines seulement des élections fédérales.

Dans un petit cahier intitulé: **L'égalité linguistique: un enjeu national**, publié en anglais et en français, la FFHQ a posé sept questions et a identifié cinq priorités au niveau des droits qu'il faudra, selon elle, reconnaître aux francophones si les politiciens veulent sincèrement assurer l'unité canadienne.

Dans une lettre adressée aux 63 candidats des trois principaux partis qui briguent les suffrages des électeurs en Alberta, le président de l'ACFA, M. Guy Goyette, demande des réponses aux questions posées et ne laisse planer aucun doute sur le fait que l'association compte rendre public toute information cueillie.

Nous publions donc cette semaine la lettre de M. Goyette aux candidats, les questions préparées par la FFHQ et les cinq priorités qu'elle a identifiées.

LES QUESTIONS
Voir page 3

Lettre du président de l'ACFA aux candidats

Cher(e) candidat(e),

Il ne reste plus que trois semaines avant la fin de la présente campagne électorale et jusqu'à présent on a entendu parlé très peu des questions linguistiques et culturelles.

Veuillez trouver ci-jointe une brochure d'information que nous vous faisons parvenir afin de vous sensibiliser aux besoins des communautés franco-albertaines. Tous les députés doivent se préoccuper de l'unité canadienne et nous croyons que cette brochure vous aidera à mieux saisir ces enjeux pour l'avenir du Canada.

Nous apprécierons vos réactions, en particulier aux questions 1, 3, 5, et 7, de même qu'aux deux premières priorités listées. Nous nous proposons d'avoir recours aux média pour faire connaître vos positions.

En tant qu'association provinciale des Franco-albertains, nous sommes prêts à dialoguer avec vous sur ces questions et sur nos priorités. Nous sommes heureux de vous en offrir l'occasion.

Le président,
Guy Goyette

A Edmonton

250,000 personnes se rendront à Namao voir le Pape

C'est à Namao, à quelques kilomètres au nord d'Edmonton que se rassembleront près de 250,000 personnes pour assister à la messe pontificale lundi 17 septembre à 9 h 00.

La visite de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II du 16 au 18 septembre prochain sera sans contredit l'événement le plus important et le plus grandiose qu'aura connu la ville d'Edmonton, voir l'Alberta toute entière depuis toujours. Personne d'ailleurs ose imaginer encore que l'on puisse un jour voir un autre événement aussi grand.

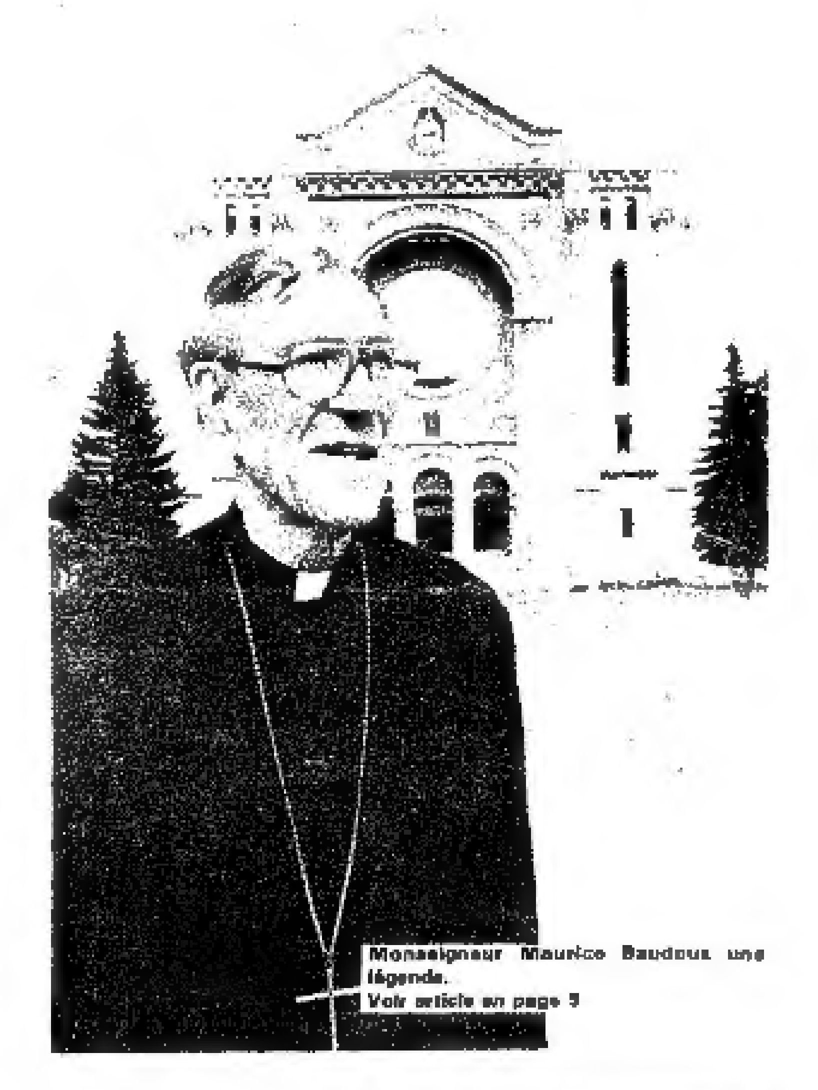
Le Pape arrivera à la base des Forces armées canadiennes à Namao à 18 h 30, dimanche 16 septembre. Ensuite le défilé papal procèdera de Namao par la 97e rue jusqu'à l'avenue Jasper pour atteindre sa destination, la Basilique St-Joseph à l'angle de la 113e rue et l'avenue Jasper.

Près de 1200 prêtres et membres du clergé chrétiens et juifs sont attendus pour cette prière oecuménique. A peu près 45% de la foule sera non-catholique et les seuls laïcs admis, en dehors des journalistes, seront le Premier Ministre de l'Alberta Peter Lougheed, le Premier Ministre de la Saskatchewan Grant Devine et le Maire d'Edmonton Lawrence Decore.

De la Basilique St-Joseph, Sa Sainteté se rendra au Centre des Soeurs Grises où il bénira une réplique de la première croix jamais érigée en Alberta par les missionnaires au Fort Edmonton le 10 septembre 1838. C'est justement au Centre des Soeurs Grises que le Pape passera sa nuit.

Lundi matin la messe papale commencera à 9 h 00 pour se terminer vers 11 h 15. A son arrivée sur le site vers 8 h 30, Sa Sainteté sera transportée dans les allées prévues à cette fin pour saluer la foule.

Voir PAPE page 2



Monseigneur Maurice Baudoux une légende.
Voir article en page 5

L'oecuménisme à l'heure de la visite papale

A l'occasion de la visite de Jean-Paul II, les responsables de 12 Eglises chrétiennes et groupes religieux ont publié un message pastoral sur la situation de l'oecuménisme au Canada. Intitulée "Sur la route de l'unité", cette réflexion s'adresse à tous les chrétiens du pays. Elle manifeste "la joie et l'espoir" des chefs d'Eglises à la veille de la visite du Saint-Père en terre canadienne.

"Depuis Vatican II surtout, nous nous sommes rapprochés les uns des autres et nous nous sommes efforcés de cheminer ensemble pour mieux répondre à l'appel du Christ", d'affirmer les responsables des Eglises. "Nous espérons que cette visite sera pour nous tous l'occasion de célébrer notre foi, en rendant grâce à Dieu pour la route déjà parcourue et en préparant dans la prière l'itinéraire qu'il nous reste à parcourir."

Pour les auteurs de ce message, "les Eglises en notre pays ont atteint... un niveau de collaboration sans précédent" au cours du dernier quart de siècle: création du Conseil canadien des Eglises en 1944, participation de l'Eglise catholique aux travaux de la Commission Foi et Constitution au Canada, préparation de la quatrième Conférence mondiale de Foi et constitution à Montréal en juillet 1963, création du pavillon chrétien d'Expo '67, mise sur pied du Groupe mixte de travail parrainé par la Conférence des évêques catholiques du Canada et le Conseil canadien des églises, création de Dialogues théologiques entre autres, avec l'Eglise épiscopale et l'Eglise Unie, création de 50 coalitions inter-Eglises en faveur de la justice sociale au Canada, préparation de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens et collaboration à la préparation de la VIe Assemblée du Conseil mondial des Eglises à Vancouver en 1983. Plusieurs autres initiatives oecuméniques ont été prises au cours de cette période; mentionnons entre autres, la création d'un Comité de liaison tripartite regroupant des représentants du Congrès juif canadien, du Conseil canadien des Eglises et de la C.E.C.C.

Forts d'une telle collaboration, les chefs spirituels pensent déjà à l'avenir et insistent sur une unité plus profonde à laquelle devront parvenir les diverses Eglises. Les auteurs ont identifié quelques points de repères qui leur seront utiles à cet effet. Premièrement, le "monde instable" dans lequel nous vivons va forcément conduire les chrétiens vers une plus grande solidarité en tant qu'"enfants du même Dieu et frères et soeurs d'un même Christ". Deuxièmement, les défis causés par l'injustice sociale et économique de même que la menace d'une guerre nucléaire vont forcément continuer de rapprocher les chrétiens entre eux dans la recherche de solutions de rechange. Troisièmement, les auteurs signalent que le dialogue et la recherche théologique sont plus importants que les différences entre les Eglises. Finalement, la réflexion théologique actuelle et l'action engagée des chrétiens font surgir des promesses d'avenir en terme de responsabilités accrues en Eglise.

Fait à remarquer, ce message pastoral est lui-même oeuvre intégrale de création et de collaboration oecuménique de la part de tous les signataires.

Election 84

Le Président d'élection: Le Cheville ouvrière

Le système électoral au Canada repose en grande partie sur la personne du président d'élection. C'est par lui que passe l'exercice du droit de vote de chaque électeur.

Le président d'élection est le seul gestionnaire habilité par la Loi à mener à bien la tenue du scrutin dans sa circonscription. Il est responsable du travail de tous les intervenants pendant la période électorale.

Tout citoyen canadien âgé d'au moins 21 ans peut devenir président d'élection. Sa nomination relève du gouverneur en conseil sur recommandation du président du Conseil privé.

La permanence de son poste n'est affectée que pour cause: incompétence, déménagement, nouvelles délimitations géographiques de la circonscription.

Le travail du président d'élection commence bien avant la période électorale et se poursuit au-delà du jour du scrutin.

AVANT: les 282 présidents d'élection consacrent quelque 100 à 200 heures de travail à différentes tâches préliminaires essentielles au déclenchement d'une élection.

PENDANT: Les 60 jours réservés par la Loi électorale à la tenue du scrutin exigent de chaque président d'élection une disponibilité quotidienne de 10 à 12 heures, 6 jours par semaine.

APRÈS: le président d'élection doit demeurer disponible pendant dix mois. D'une part, les candidats ont quatre mois pour lui soumettre leur rapport. D'autre part, tout électeur peut, dans les six mois suivant le dépôt de ces rapports, les consulter.

La tâche du président d'élection requiert des qualités personnelles de haut calibre:
- capacité manifeste de planification et d'organisation;
- gestion rigoureuse et attention soutenue pour les détails;
- disponibilité et détachement des occupations courantes;
- facilité de communication et sens des relations publiques;
- discrétion de bon jugement;
- capacité à résoudre plusieurs problèmes à la fois et rapidement;
- tendance manifeste pour la chose publique et un désir naturel de servir la communauté;
- connaissance du processus électoral
- scolarité appréciable
- une bonne santé.

Au Canada, les présidents d'élection proviennent de toutes les couches de la société. Environ 42% des postes sont détenus par des femmes.

Connaître la coopération par l'information

Bientôt, des milliers d'écoliers et adultes francophones de la province pourront s'informer sur le mouvement coopératif à leur propre rythme.

Henri Lafortune, professeur du Collège communautaire de Saint-Boniface vient de produire avec son équipe de travail subventionnée à l'aide d'un projet de création d'emploi pour étudiants, un ensemble de 25 logiciels (pour micro-ordinateur) et un manuel de cours sur la coopération.

Ces logiciels ont été constitués à partir d'une idée présentée par Gilberte Proteau et Maurice Gauthier. Ils traitent de toute une foule de thèmes reliés au développement coopératif dans les prairies: L'Histoire et le fonctionnement des coopératives et des caisses, de l'idéologie du mouvement et des conséquences de son absence.

Il s'agit d'une première réalisation en français sur le sujet. Les étudiants participants ont puisé les renseignements les plus pertinents d'un document de plusieurs centaines de pages rédigées en anglais par une équipe manitobaine et vendues il y a quelques années en Saskatchewan. Présenté sous sa forme informatisée, ces logiciels constituent une double première.

Les individus et les écoles pourront se procurer ce document dans quelques temps. Nous nous empresserons d'annoncer la date de parution de cet outil intéressant qui, en plus de situer le mouvement coopératif, comprend un jeu éducatif et un lexique interactif permettant à l'utilisateur de vérifier ses connaissances en matière de coopération et/ou d'améliorer son vocabulaire.

Tiré de: L'Echo Populaire (Manitoba), Vol. 6 No.1



PAPE **suite de la page 1**

Après la messe le Pape se rendra en hélicoptère à un endroit gardé secret dans les montagnes où il se reposera. En soirée, il sera de retour au Centre des Soeurs Grises où il passera la nuit avant de partir pour Fort Simpson tôt mardi matin, 18 septembre.

Pour voir à ce que tous les gens puissent se rendre facilement au site de la messe, 500 autobus de la ville commenceront à 2 h du matin le 17 septembre à faire la navette entre la 137e avenue à la base de Namao. De cette façon quelque 137,000 personnes pourront se rendre au site. Un autre 35,000 personnes utiliseront le système "park-and-ride" de la ville, utilisant pour l'occasion des autobus scolaires.

D'autres personnes, environ 50,000 viendront de l'extérieur d'Edmonton en autobus nolisés. Quelque 10,000 personne se rendront en bicyclettes et d'autres encore stationneront leurs roulottes au nord du site.

En attendant l'arrivé du Pape, les gens n'auront pas à s'emuser eux-mêmes. Des spectacles et des films seront présentés, tous évidemment à caractère religieux.

Pendant la masse l'Evangile sera prononcée en langue ukrainienne, tandis que les lectures seront faites en anglais puis en français.

La visite du Pape Jean-Paul II au Canada coûtera pour les onze jours $16 millions. Les catholiques auront donné $1.4 million. Le gouvernement du Canada bien sûr en paiera une partie. Mais selon les organisateurs la grande partie sera fournie non pas en argent, mais en services offerts gratuitement et en dons d'équipement et de matériel de toutes sortes.

A Edmonton on sent déjà l'électricité dans l'air. La date approche et les signes avant-coureurs deviennent de plus en plus visibles. Les préparatifs se poursuivent à un rythme de plus en plus pressé. Les gens ne font que commencer à réaliser l'importance et l'envergure de cette visite imminente de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II. La valeur profonde de cette occasion unique ne sera probablement jamais pleinement comprise, si toutefois elle est appréciée.

Élection 84 Les questions...

Les trois principaux partis politiques fédéraux reconnaissent que le français et l'anglais constituent ensemble un élément essentiel de l'identité canadienne. Ils sont également d'accord pour dire que la politique des langues officielles reconnaît que l'anglais et le français contribuent au développement individuel et collectif des Canadiens, que l'épanouissement des minorités de langue officielle dans toutes les provinces aide à ouvrir la société canadienne à diverses valeurs et cultures et que l'affaiblissement ou la disparition des minorités de langue officielle mettrait l'unité canadienne en péril.

C'est pourquoi nous pensons qu'ils doivent nous fournir des réponses aux questions suivantes:

1. Dans le contexte du système fédéral canadien, les juridictions sont partagées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Toutefois, même si certaines responsabilités sont exclusivement de juridiction provinciale, le gouvernement fédéral, grâce à son pouvoir de dépenser, est intervenu à maintes reprises pour établir des normes nationales équivalentes d'une province à l'autre (que l'on pense en particulier au domaine de l'éducation). Conséquemment:

Quelles mesures incitatives favoriseriez-vous pour aider les provinces à accroître le niveau de services en langue française, en particulier dans les domaines de la justice, des services sociaux et de santé ainsi que de l'enseignement post-secondaire?

2. Les conférences fédérales- provinciales sont devenues depuis une quinzaine d'années un forum privilégié d'échanges et de discussions entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Diverses questions globales et sectorielles y sont abordées. Ces conférences reçoivent généralement une très large couverture de la part des média et permettent à la population canadienne de connaître la position des différents gouvernements sur certaines questions données. Par conséquent:

Seriez-vous favorable à la convocation d'une conférence fédérale-provinciale sur les droits des minorités de la langue officielle au Canada et si oui, quel serait l'ordre du jour d'une telle conférence?

3. Depuis 1969, la Loi sur les langues officielles garantit un statut égal au français et à l'anglais au sein des institutions fédérales. Toutefois, les rapports annuels du Commissaire aux langues officielles ainsi que les rapports rendus publics depuis trois ans par le comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les langues officielles témoignent des lacunes qui persistent quant à l'application de la Loi. Par conséquent:

Quelles modifications jugez-vous nécessaire d'apporter à la Loi sur les langues officielles?

Quelles mesures prendriez-vous pour relancer la réforme linguistique au sein de l'appareil fédéral?

Comment réorientez-vous les ressources disponibles vers le développement des communautés de langue officielle?

4. Considérant que l'économie et les diverses questions qui s'y rattachent constitue un élément central de cette campagne électorale et que certaines régions hors Québec où les Francophones représentent une forte propotion de la population sont particulièrement sous-développés au niveau économique (haut taux de chômage, niveau élevé d'analphabétisme, faibles niveaux de revenus et de scolarité) il importe donc que les programmes à caractère économique prennent en considération cette réalité. Par conséquent:

Quelles mesures envisageriez-vous pour obliger les ministères fédéraux à vocation économique à élaborer des programmes de développement spécifiques pour ces régions?

5. Le Canada possède maintenant une Charte des droits et libertés dans sa nouvelle Constitution. Des droits linguistiques sont inclus dans cette Charte mais il est bien évident que de plus en plus les communautés de langue officielle devront avoir recours aux tribunaux pour établir la portée de ces droits et pour en obtenir l'application. En conséquence:

Est-ce que le gouvernement fédéral devrait faciliter les recours aux tribunaux afin de faire interpréter certaines dispositions linguistiques de la Charte des droits et libertés. Si oui, quelles mesures d'appui seriez-vous prêts à accorder aux communautés de langue officielle dans leurs démarches juridiques?

6. Nombre de régions francophones hors Québec souffrent d'un nombre insuffisant de professionnels francophones, en particulier dans les domaines liés aux professions médicales et para-médicales, au génie, au travail social, à la technologie et aux finances. Par conséquent:

Que fera un gouvernement dirigé par votre parti pour faciliter et inciter la participation des francophones hors Québec à ces professions?

7. Les communautés anglophone et francophone sont à la base de l'établissement de cette entité politique que l'on nomme le Canada. À ces deux grandes communautés se greffent de nombreuses autres communautés ethniques qui, si elles sont, au niveau de démographie nationale, moins importantes, n'en n'ont pas moins contribué de façon tangible à l'édification et à la prospérité du pays. Par conséquent:

De quelles façons croyez-vous que le gouvernement fédéral peut parvenir à harmoniser ses politiques de promotion du bilinguisme et des communautés minoritaires de langue officielle avec la politique visant à favoriser le développement du multicultalisme?

Position des partis à la dissolution du 33e parlement

PROVINCE	LIB.	P.C.	N.P.D.	IND.	VACANT	TOTAL
Ontario	47	36	6	—	6	95
Québec	70	1	—	—	4	75
Nouvelle-Écosse	4	6	—	—	1	11
Nouveau-Brunswick	4	3	—	—	3	10
Manitoba	2	5	7	—	—	14
Colombie-Britannique	—	17	11	—	—	28
Île-du-Prince-Édouard	2	2	—	—	—	4
Saskatchewan	—	7	7	—	—	14
Alberta	—	19	—	1	1	21
Terre-Neuve	5	2	—	—	—	7
Territoire du Yukon	—	1	—	—	—	1
Territoires du Nord-Ouest	1	1	—	—	—	2
TOTAL	135	100	31	1	15	282

Nos priorités

Nous trouvons essentiel que la dualité linguistique, principe de base de l'unité canadienne, fasse l'objet de discussion et d'encouragement de la part des chefs et des candidat(e)s des différents partis qui aspirent à gouverner le pays.

La Fédération des Francophones hors Québec et ses neuf associations provinciales membres ont identifié cinq dossiers prioritaires qui doivent retenir l'attention durant la campagne.

1) Le droit à l'éducation en français, de la maternelle à l'université inclusivement, dans des classes, des écoles et des conseils scolaires gérés par les Francophones;

2) Le droit à des services sociaux, de santé et communautaires en langue française;

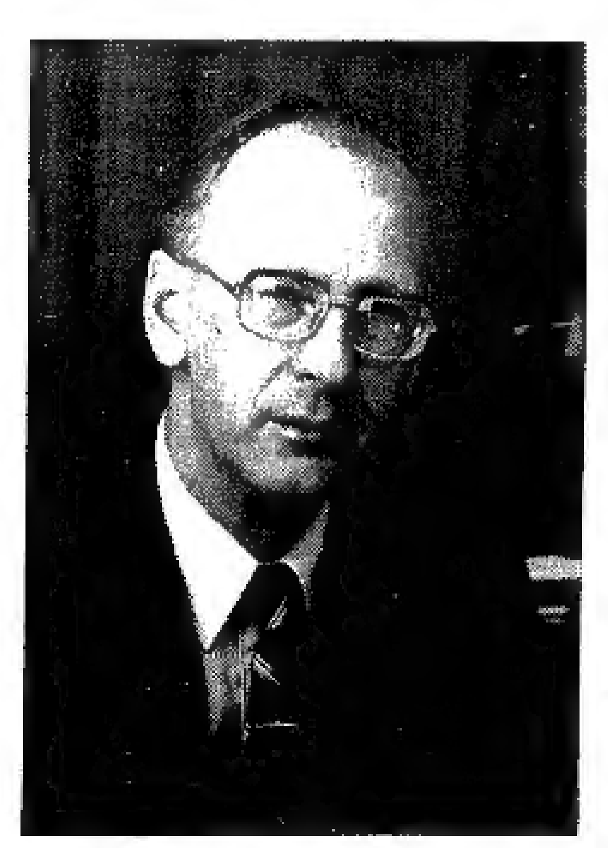
3) Le droit à des services judiciaires en langue française;

4) Le droit à un réseau de radio et de télévision et à des média écrits en langue française reflétant la réalité et les besoins des communautés francophones hors Québec et,

4) Le droit, enfin, à l'usage du français dans les législatures provinciales et dans les services qui en découlent.

L'application de ces droits implique que le gouvernement fédéral s'assure que l'ensemble de son appareil gouvernemental soit aux services des communautés francophones hors Québec. Elle implique également que les gouvernements provinciaux reconnaissent officiellement le français sur leur territoire et que l'appareil gouvernemental des provinces prévoit des services pour les communautés francophones qui y vivent.

Qui est Jean-Marc Hamel



Jean-Marc Hamel

Directeur général des élections

Le Directeur général des élections est nommé par résolution de la Chambre des communes, c'est-à-dire que tous les partis représentés en Chambre ont un mot à dire sur le choix arrêté. Une fois en place, il ne peut être démis de ses fonctions que pour cause, par le Gouverneur général, à la demande conjointe des deux Chambres du Parlement. Concrètement, cela signifie que le Directeur général des élections est entièrement indépendant du pouvoir exécutif. Il a le rang et tous les pouvoirs d'un sous-ministre et son traitement équivaut à celui d'un juge de la Cour fédérale. Il répond directement à la Chambre des communes.

Né le 19 février 1925 à Lotbinière au Québec, Jean-Marc Hamel obtient en 1949 une maîtrise en sciences commerciales de l'Université Laval et quelques années plus tard une maîtrise en administration publique de l'Université de Syracuse dans l'État de New York. Il est marié à Jacqueline Lapointe et père de deux fils.

Sa carrière professionnelle débute en 1949 à titre de chef de bureau d'une compagnie d'assurance-vie, l'Industrielle. Dès 1950, il joint les rangs de la Fonction publique du Canada où il occupe différents postes à Québec, Montréal et Ottawa. En 1964, il entre à la Chambre des communes en tant que Directeur de l'administration puis l'année suivante est nommé adjoint au Sous-secrétaire d'État. Depuis le 6 juin 1966, il occupe le poste de Directeur général des élections du Canada. Reconnu sur la scène internationale comme spécialiste dans le domaine des élections démocratiques, il est la première personnalité étrangère à siéger au "Advisory Panel to the Federal Election Commission" des États-Unis. Il fut un des membres fondateurs du "Council on Government Ethics Laws" et en est toujours membre.

EDITORIAL

A quand la femme prêtre

A quelques semaines seulement de la visite à Edmonton de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, les média débordent d'information sur tous les aspects de la question religieuse et particulièrement sur le catholicisme et le rôle de la femme dans l'Eglise.

Le Pape lui-même s'est prononcé très clairement sur la question de l'ordination à la prêtrise de la femme. Il est nettement contre.

Les prélats de l'Eglise catholique romaine, quand ils ne sont pas d'accord avec le Pape, n'osent pas se prononcer très clairement préférant nuancer leurs réponses, ne disant ni oui ni non. D'autres cependant sont plus directs.

Son Excellence G. Emmett Cardinal Carter de Toronto, par exemple, a réitéré l'interdiction vis-à-vis l'ordination de la femme, parce que les femmes ne ressemblent pas physiquement au Christ.

A entredre parler certains des religieux et des laïcs, on a parfois l'impression que plusieurs cherchent consciemment ou inconsciemment, à protéger à tout prix le dernier bastion de l'homme chef et maître.

Dans tous les domaines de l'ativité humaine l'homme cède sa place, souvent involontairement, à la femme qui depuis une vingtaine d'années a sû s'imposer. Il ne reste plus rien à son épreuve. La politique, l'économie, le monde du travail, l'armée, les sports etc. Et maintenant, elle veut sa juste place au sein de l'Eglise catholique.

Selon Monseigneur Paul Piché, Mackenzie - Fort Smith, T.N.O. rien dans la théologie nous empêche de conférer l'ordination à la femme et son opinion est partagée par plusieurs membres du clergé.

Pourquoi n'a-t-on pas encore des femmes prêtres? D'une part, c'est la tradition qui veut que cela soit. D'autre part, le Pape s'est prononcé contre l'ordination de la femme de façon très nette et décisive.

L'ironie dans tout ça c'est que l'Eglise catholique fait appel à la justice dans le monde et défend sévèrement les droits humains pour tous les peuples de la terre pendant qu'elle refuse d'accorder l'égalité à la moitié de ses fidèles, les femmes.

De plus en plus nombreuses sont les femmes qui considèrent cet état de fait injuste. Elles quittent l'Eglise en colère ou, tout simplement, elles s'en éloignent et enfin elles s'adressent à d'autres dénominations.

L'évolution du monde est irréversible. Il faut croire qu'un jour l'Eglise catholique acceptera d'ordonner des femmes prêtres. Alors pourquoi retarder l'inévitable?

Les gens n'étaient pas plus prêts pour les changements effectués dans l'Eglise après Vatican II. Pourtant, les changements ont eu lieu et l'Eglise s'en porte fort mieux.

Il ne fait aucun doute que l'ordination de la femme sera reçue comme un véritable choc à travers l'Eglise. Mais le choc est déjà amorti en bonne partie, puisque les gens sont habitués à voir la femme s'inscrire de plus en plus dans les postes traditionnellement occupés par des hommes.

Mais plus l'Eglise catholique attend avant d'agir pour permettre aux femmes de devenir prêtre, plus Elle sera perçue comme injuste et plus Elle risque d'aliéner femmes et hommes de son rassemblement.

Il ne reste qu'à espérer, voir prier, pour qu'une décision éclairée en ce sens puisse être prise dans un avenir raisonable. Il serait même possible de procéder par étapes bien définies pour enfin arriver à l'objectif: la femme prêtre.

Paul Denis

Au Congrès de l'ACELF

"L'éducation en français est peut-être pas nécessairement voulu par tous nos francophones, mais le droit à cette éducation doit tout de même être reconnu par tous, surtout par nos francphones...

par Guy Goyette

Du 16 au 18 août avait lieu à Saskatoon le Congrès annuel de l'Association Canadienne d'Education de Langue Française. Précédant l'ouverture officielle, le Bureau de Direction et le Conseil d'Administration se rencontraient afin d'établir certaines politiques de l'Association, et de faire certaines recommandations à l'assemblée générale. Le congrès se tenait à l'Hotel Bessborough.

Le mercredi 5 août, il y avait l'ouverture du salon des exposants et aussi le cocktail des Retrouvailles offert par la Présidente de l'ACELF, Madame Ghislaine Roquet.

Rappelons que le thème cette année fut: "La télématique dans l'éducation en langue française". Suivant la première partie de l'assemblée annuelle qui se tenait le matin du 16 août, on se groupait dans six ateliers spécifiques dont les sujets variaient entre "Le problème du vocabulaire", "L'implantation de l'informatique dans la gestion des services éducatifs et pédagogiques", "Les clients et l'équipement", "La formation des enseignants", "La formation des élèves, des étudiants et des adultes à l'utilisation de l'informatique" et enfin "Le micro-ordinateurs et l'enseignement du français".

Après la reprise des ateliers le vendredi 17 août, les 350 délégués prenaient place dans plusieurs autobus confortables pour une randonnée historique sur les lieux de Duck Lake, Batoche, Fort Carlton: ce fut une journée épuisante, mais combien rafraîchissante de contacts historiques et vécus sur des lieux qui ont vraiment décidé de l'avenir de l'ouest.

Le samedi fut réservé d'abord à un panel de clôture sur l'impact de la télématique. On posait la question: La vie éducative sociale et familiale sera-t-elle perturbée de manière significative par la télématique? Quels sont les ajustements qu'il nous faut prévoir?"

Le premier intervenant, Monsieur Pierre Pelletier, nous mit en garde contre l'impact américain et aussi insista sur le désir que développeront les humains de "voir" du monde après ce contact mécanique avec les instruments. Monsieurs Pelletier est le Directeur de l'Education permanente de l'Université d'Ottawa.

Monsieurs Yves Bégin de l'Institut National de Recherche nous parla de "virage" ou "mirage" et nous indiqua que la maison familiale était en train de redevenir un lieu d'enseignement. Monsieur Clarence Landry, du Ministère de l'Education du Nouveau Brunswick, nous mit en garde contre les dangers de l'assimilation américaine; il nous fit remarquer aussi que les caractères ou le software et le hardware n'étaient pas facilement disponibles en langue française.

Précédent ce panel, on assistait à une démonstration de l'éducation à distance: on avait installé un système entre Saskatoon et Ottawa où un professeur assis à Ottawa prenait contact à l'aide du tableau noir ordinaire et de la caméra avec sa "classe" de Saskatoon pour des échanges tout à fait intéressants et très clairs. C'est l'éducation de l'avenir...

Enfin, les élections du samedi après-midi portères Madame Lilliane Beauchamp, de Sudbury à la Présidence Générale de l'ACELF et Monsieur Merzien Yves de la Colombie Britannique à la vice-présidence pour l'ouest. Gustave Dubois et Guy Goyette demeurent les représentants pour la Saskatchewan et l'Alberta.

MM. Adrien Bussière, Roger Motut (et leurs épouses), Gérard Bissonnette, de Calgary, nouveau Directeur de l'école francophone, Alain Nogue et Jean-Claude Lajoie du District Lakeland de Bonnyville, Madame Gamila Morcos, Doyen de la Faculté Saint-Jean et Guy Goyette assistaient à ce congrès.

Monsieur Rouleau, représentant le gouvernement de la Saskatchewan s'adressa à la foule au banquet du samedi soir pour rappeler les intéressantes implications de la télématique dans le domaine de l'éducation. Il avait été présenté par Monsieur Liguori Leblanc, Président de l'ACFC de la Saskatchewan.

Dans une assemblée non-prévue au programme mais qui s'avéra fort intéressante, des membres de l'ACELF se sont rencontrés pour discuter de la récente décision de la Cour d'Appel de l'Ontario sur la gestion des établissements scolaires francophones. Il est bon de rappeler aux franco-albertains que les décisions des cours au Canada sont loin de solutionner les problèmes scolaires annuels partout au pays. Il faudra une volonté bien arrêté de notre population francophone pour soutenir les efforts des dirigeants francophones et pour saisir l'occasion pour permettre à ceux qui le veulent de se pourvoir d'une éducation dans leur langue: **l'éducation en français est peut-être pas nécessairement voulu par tous nos francophones, mais le droit à cette éducation doit tout de même être reconnu par tous, surtout par nos francophones...**

Enfin, le Congrès de l'ACELF de 1984 aura permis aux éducateurs de langue française du pays de se pencher sur l'avènement de la télématique. Ce fut un coup réussi, et nous devons une large part de félicitations à Monsieur Gustave Dubois, de la Saskatchewan qui s'est grandement dévoué pour assurer une chaude hospitalité à tous les délégués.



Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Monseigneur Maurice Baudoux reçu à l'Ordre des francophones d'Amérique

Six jours après avoir fêté à Québec son 82e anniversaire, Mgr Maurice Baudoux a été promu à l'Ordre des francophones d'Amérique.

La cérémonie s'est déroulée le 16 juillet dans le cadre de la rencontre des peuples francophones organisée pour la 7e année consécutive par le gouvernement québécois.

L'Ordre des francophones d'Amérique est décerné par le conseil de la langue française à des personnalités "en raison de l'exceptionnelle qualité de leur participation à la vie française en Amérique".

L'ancien archevêque de Saint-Boniface a été présenté comme "l'inspirateur et le soutien de très nombreuses initiatives pour assurer la consolidation et le rayonnement de la langue française dans l'Ouest canadien".

Les gens de St-Paul en Alberta se souviendront de leur premier évêque, car ce fut le premier diocèse qu'a dirigé Monseigneur Baudoux de 1948 à 1952.

Maurice Baudoux n'a pas besoin d'afficher la classique fausse modestie de circonstance." Je suis très fier, très heureux. Cette médaille, c'est pour ce que j'ai accompli pour le bien des nôtres dans l'Ouest du Canada. C'est un remerciement. Cette médaille, c'est pour toute ma vie...

Une vie qui a battu au rythme de sa religion et de sa langue.

Jeune séminariste

"Je suis tel que je suis: un catholique devenu canadien-français à l'âge de 10 ans. Ma famille était wallonne. Ma mère une catholique fervente." Pour lui, catholicisme et français ont toujours été intrinsèquement liés. "Tout allait de pair. L'un n'était pas plus important que l'autre. J'ai vécu dans tout cet ensemble. C'est un total".

Maurice Baudoux a donc choisi de toujours rester "fidèle envers moi-même". Il parle volontiers des personnes qui lui ont inculqué les valeurs pour lesquelles il a combattu toute son existence. "Quand je pense à ceux qui ont fait jaillir tout en moi... Aux professeurs qui nous orientaient, qui se préoccupaient de nous offrir une formation à la fois chrétienne et française".

Et puis il ne faut pas oublier le curé de Prudhomme, Jean-Baptiste Bourdel, qui plaçait tant d'espoir dans Maurice Baudoux. "Mon vieux curé me disait: quand je ne serai plus là, tu continueras!"

Et il a continué. Son travail pour l'établissement de la radio dans l'Ouest est particulièrement connu. "J'ai travaillé énormément pour la radio" dit-il sans s'embarrasser, à juste raison, d'une hésitation.

Ce qui est peut être moins connu, c'est son activité dans les coulisses lorsqu'il était un jeune séminariste en Alberta. Il a en effet signé régulièrement des articles pro-francophonie sous des pseudonymes, dans La Survivance. Le nom de plume s'imposait: le séminaire d'Edmonton était dirigé par un Irlandais...

Ainsi en 1925, il conclu un fougueux article en citant l'Apôtre chevalier: "J'ai combattu le bon combat. J'ai terminé ma course, j'ai défendu la foi. Une couronne m'est réservée. Le Seigneur et Juge souverain me la remettra à mon heure dernière".

Mgr Baudoux n'a jamais baissé les bras dans sa "recherche de la fidélité pour ce que Dieu a fait".

Les mariages mixtes

Quand son évêque lui a glissé qu'il perdait son temps avec ces histoires de francophonie, le jeune curé de Prudhomme lui a répondu avec hauteur: "Je suis comme je dois l'être". Et à chaque fois que l'évêque lui donnait des tâches nouvelles, il se répétait: "Je ne suis pas pour me laisser écraser par quoi que ce soit".

Maurice Baudoux n'a jamais envisagé la francophonie autrement que dans la perspective d'un combat. "Ceux qui arrivent son ceux qui ont la volonté. Le Seigneur a dit dans l'Évangile qu'il faut lutter sans cesse. Quand on arrête, on tombe. Avec la lutte, on ne pense pas seulement à aujourd'hui. On pense à demain. Ce n'est pas mauvais, la lutte. C'est un exercice pour nous faire entrer dans les réalités d'aujourd'hui".

Aujourd'hui, Mgr Baudoux est à la retraite et n'est plus "mêlé". Mais il tient à souligner son constant intérêt pour la francophonie. La nouvelle de la prochaine construction de la Maison franco-manitobaine, qui abritera plusieurs organismes franco-manitobains, l'a fait "jaillir de joie".

L'ancien archevêque de Saint-Boniface a confiance dans l'avenir. "Je suis persuadé qu'il existe une élite francophone de qualité... Je reste optimiste. Avec toutefois une petite blessure en moi. Il me semble qu'on manque d'allant. On devrait aller davantage."

Maurice Baudoux note "une dégénérescence du parler, donc des aspirations." Il faut tâcher de vivre les uns avec les autres. Je ne condamne pas les mariages mixtes. Mais je constate que dans beaucoup de cas. C'est une faiblesse. Nos pertes sont surtout la conséquence de mariages mixtes. Je ne les méprise pas. Sauf, je trouve que ça serait beaucoup mieux si les francophones mariaient des francophones."

Quand on lui parle des francophones qui s'assimilent sous prétexte que la francophonie n'a pas d'avenir au Manitoba, que le nombre de Franco-Manitobains est trop restreint, Mgr Baudoux n'introduit aucune nuance. "C'est de la lâcheté. Ces gens n'ont pas d'idéal. Quand on se rend compte que c'est nécessaire d'avoir un idéal pour continuer cette vie qui est la nôtre, alors on trouve un encouragement. Un encouragement pour la conservation de cette richesse qu'est notre langue; et par conséquent la conservation de notre richesse intérieure."

Maurice Baudoux est non seulement demeuré fidèle à son idéal, mais a tenu à le répandre. "J'ai beaucoup partagé pour pouvoir ramener d'autres Canadiens français. J'ai tout donné. Je ne peux plus donner beaucoup.

Il occupe maintenant ses journées à prier, lire, écouter de la musique classique. En mélomane averti, il s'est entouré de centaines de rubans enregistrés.

Et ses mémoires? Ce n'est pas qu'il ne voudrait pas les écrire. Mais il sait que sa mémoire vieillit. Les dates ne le préoccupent plus tellement. Il ne cache pas qu'il se sent "mentalement beaucoup moindre. Je ne suis pas capable de m'exprimer comme je le voudrais".

Un commentaire avancé sans aucune trace d'amertume. Pourquoi d'ailleurs devrait-il dégager autre chose que la quiétude, confiant d'avoir bien rempli sa vie en restant fidèle à ses racines?

"J'ai donné tout ce que je pouvais donner toute ma vie. Tant au point de vue religion que canadien-français. Je compte profondément que tout cela va se poursuivre. Pas à cause de moi. Mais à cause de ce qui existe chez-nous".

La Liberté
Bernard Bocquel

Nomination de monsieur Jean R. Watters



Le Doyen de la Faculté Saint-Jean, Madame Gamila Morcos, est heureuse d'annoncer la nomination de M. Jean R. Watters, Ph. D., au poste de Directeur du Centre de l'éducation permanente de la Faculté. La carrière de M. Watters lui a permis de vivre dans plusieurs régions de l'Alberta et de comprendre les réalités linguistiques ainsi que les besoins des Franco-Albertains. Son expérience et sa compétence le mettent à même de servir au mieux les intérêts des Albertains.

Diplômé en pédagogie et détenant un doctorat en andragogie, Jean Watters a été détaché du Ministère de l'Education supérieure de l'Alberta pour prendre consignation de son nouveau poste à la Faculté Saint-Jean, à partir du 1er août 1984. Ce détachement a été rendu possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Le Directeur du Centre de l'éducation permanente est responsable de tous les cours de la Faculté qui s'offrent en dehors de l'année universitaire. Ce qui comprend des cours à crédits et sans crédit; des cours sur campus et hors d'Edmonton; des cours du soir, de printemps et d'été.

Une première priorité sera mise sur les cours "à distance". C'est-à-dire l'enseignement aux adultes, professionnels et bénévoles, dans les régions éloignées. Un premier effort sera fait dans la région de St-Paul et Bonnyville, grâce au travail qu'entreprend Mme Fernande Bergeron, nouvellement embauchée par la Faculté St-Jean. C'est en bonne partie dûe à la technologie moderne, qui permet de parcourir d'énormes distances, que l'on peut rejoindre sur écran les gens qui s'inscrivent à des cours qui leurs sont destinés.

M. Watters se dit fort heureux d'entreprendre cette nouvelle fonction à la Faculté St-Jean puisqu'il est convaincu que l'avenir de l'éducation permanente est très prometteur et cela particulièrement en français puisque nous assistons à un nouvel essort, un véritable début de programme.

C'est grâce aux efforts combinés de l'Association Canadienne-française de l'Alberta et de la Faculté St-Jean avec l'appui financier du Secrétariat d'Etat du gouvernement canadien que ce Centre de l'éducation permanente existe à la Faculté et il est à espérer qu'il pourra dans un proche avenir répondre aux multiples besoins de la communauté franco-albertaine en matière d'éducation pour adultes à travers la province.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec le Centre de l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean au numéro (403) 468-1254, poste 206.



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Un gros Bobo!

Sur la jointure de mon annulaire droit (à ne pas confondre avec un bottin téléphonique), j'arbore une petite cicatrice d'environ trois centimètres de long. La même cicatrice, ou sa soeur, jumelle, se retrouve également sur mon poignet gauche. Ces petites marques remontent à 1961 ou 1962, je ne me souviens trop, alors que pensant que mes parents m'avaient oublié dehors, j'eus la très bonne idée de passer au travers d'une fenêtre...

Ces remarques de mauvais goût concernant mon anatomie vous intéressent, je le perçois, au plus haut degré. Malheureusement, je ne tiens pas plus qu'il le faut à discuter de cette mésaventure que je tiens à vous entretenir de ma lobotomie. Par contre, saviez-vous que cet incident ne m'a jamais empêcher de participer à une joute de hockey, de baseball ou de football? Et saviez-vous que Michael Bossy n'affrontera pas les Soviétiques à cause d'une blessure qu'il s'est infligé alors qu'il était en septième année?

Retournons en arrière. Brian Trottier a tout d'abord refusé de se joindre à la formation canadienne prétextant un supposé attrait soudain pour nos voisins du sud. Bien piètre excuse et une façon bien délibérée de faire les manchettes. Tony Esposito est devenu citoyen américain il y a de ça deux ans et la nouvelle a à peine atteinte les journaux. La migration de Trottier se fait à une période critique et il aurait facilement pu se décider auparavant. On savait depuis près de deux ans que la Coupe Canada serait disputée cette année. Ne venez surtout pas essayer de me faire avaler que Trottier n'aurait pas pu devenir citoyen de l'Oncle Sam l'an dernier, je ne le comprendrai pas.

Puis, il y a eu Denis Potvin, mon préféré. Potvin est peut-être le joueur que je déteste le plus dans la ligue. Toujours sur le dos des arbitres, à chialer contre à peu près toutes les décisions. Avez-vous remarqué que le cher monsieur Potvin, le Gary Carter du hockey, est toujours blessé ou démoralisé lorsqu'il a à jouer une rencontre tout étoile ou une rencontre internationale? Voici un joueur fort talentueux qui ne veut risquer ni sa carrière, ni son honneur en participant à des rencontres dites "d'exhibition".

Et la dernière personne à se joindre au groupe d'anonymes fort bruyants est Michael Bossy. Être rendu à sortir des blessures qui dates de Mathusalem, c'est un peu exagéré.

Si les joueurs d'aujourd'hui se permettent de jouer le jeu des propriétaires et administarateurs de la ligue nationale de hockey, en voulant seulement s'intéresser aux dividendes de leurs investissements, ils cesseront bientôt de m'avoir comme client. Cela fait plus de cinq ans que je me bats pour l'intégrité du sport, pour la santé du sport et que le même refrain m'est chanté: il faut absolument s'assurer que le tout ne coûtera pas trop cher. C'est effrayant.

Quand je vois les joueurs des Oilers, y compris Wayne Gretzky, accepter avec joie de participer à un tel tournoi et sauter sur la glace avec autant d'enthousiasme que pour une rencontre des séries de la Coupe Stanley, je constate qu'il reste encore des gens honnêtes dans notre sport national.

Mais ce sont les Potvin, Trottier et Bossy, des joueurs qui ont tout reçu au cours des cinq dernières années et qui refusent de donner quand leur tour est venu, ce sont ceux-ci qui me font poser de sérieuses questions. Peut-être l'équipe canadienne a-t-elle plus de chances de l'emporter sans eux, c'est vrai, mais qu'on ne se demande pas pourquoi les gradins se vident lentement, de saison en saison...

Bonne Semaine!



Maison mobile à vendre, 2 chambres à coucher. Tél. 468-1442.

A vendre résidentiel et commercial chalet face au lac situé à Mulhurst Pigeon Lake, environ 50 milles d'Edmonton. $70,000. Appelez 389-3949.

A vendre une roulotte 1975 Fleet Crest 18 pieds. Demande 4,000$ ou meilleur offre. Pour plus amples renseignements: 488-9478.

Maison à vendre par le propriétaire 1,300 pieds carrés sous-sol fini avec foyer et sauna idéal pour famille avec enfants. 8931 - 146e rue. Tél: 483-1622.

Four micro-ondes à vendre. État neuf. 250$ Contactez Flore 481-2701. Après 3 heures.

Petit poêle à vendre 35$ neuf, bon pour le camping. 437-2695.

DIVERS

Maman d'expérience ne fumant pas aimerait s'occuper de bébés naissants allant jusqu'à 4 ou 5 ans à partir de septembre. Situé dans Parkview. Composez le 484-7109.

Besoin de filles pour travailler dans une maison privée. Pour plus de renseignements 481-7777 demandez Brigitte.

Etudiante du conservatoire de Toronto donnera des cours (privée ou en classe) de piano et/ou de théorie. Tous les niveaux sont la bienvenue. Pour de plus amples renseignements appeler Emmy à 488-1779.

Leçon de piano excellente méthode pianistique pour tous les âges de 6 ans et plus. Signalez 482-3233 et donnez-nous votre numéro de téléphone.

"Je désirerais une personne responsable pour le soin de ma fille pour l'année scolaire 84/85. Non fumeur. Carman, Pineview, St-Albert, 458-5314.

Cartes d'affaires et Professionnelles...

Actualité québécoise

Artistes albertains invités à la Conférence internationale des arts de la scène

En scène!

Du 9 au 12 décembre prochain, les feux de la rampe seront braqués sur le Palais des Congrès de Montréal pour une manifestation culturelle majeure: la première Conférence internationale des arts de la scène appelée Ciners.

Ce sera une vaste opération de mise en marché de nos industries culturelles. Cette fête des arts d'interprétation réunira le monde des variétés sous toutes ses formes: musique populaire, jazz et humour; celui de la danse dans ses multiples disciplines: classique, jazz, moderne, expérimentale et folklorique; celui du théâtre et du mime via ses moyens d'expression: de répertoire, de création, pour adultes et pour enfants; et celui de la musique classique.

Ne manquez pas le show le plus professionnel de la saison, alors qu'acheteurs et diffuseurs de spectacles, gérants, maisons de disques, imprésarios, média d'information et programmateurs de Festivals locaux et internationaux seront à l'écoute du talent québécois et canadien mis en lumière via neuf "showcase" multidisciplinaires de deux heures chacun.

Critères d'admissibilité;

Vous devez être citoyen canadien ou immigrant reçu, artiste ou groupe professionnel dont le métier principal est, la danse, le théâtre, le mime, la musique classique, la variété (populaire, jazz, humour) et être disponible pour une éventuelle tournée au cours des douze mois suivant l'événement.

Pour cette première conférence seuls les artistes québécois et canadiens seront admissibles aux "showcase". Des jurys spécialisés, pour chacune des disciplines mentionnées, sélectionneront les participants. Notez bien que toute demande de participation doit être envoyée avant le 24 août 1984.

Source
Pierre Noël
Attaché d'information
Gouvernement du Québec
Bureau d'Edmonton

Expédition archéologique dans le grand nord

Les flammes ravagent six semaines de travail

Jean-François Le Mouël, professeur de recherche du Centre National de la recherche scientifique, raconte avec courage le malheur qui est descendu sur son équipe de recherchistes sur l'île Holeman dans le grand nord.

Sur cette île ils ont découvert 7 maisons appartenant à la culture de Thulé. Ces maisons datent d'environ 900 à 1000 ans. Après six semaines de travail minutieux avec des fins outils, les recherchistes avaient mis de côté près de mille artefacts qu'ils avaient emboîtés pour le départ du lendemain. Tout était rassemblé sous un même toit y compris tous les données à l'ordinateur, les photos et les cartes.

Cette dernière nuit les flammes ont tout détruit. "Il ne reste plus rien" de dire Jean-François qui tout de même refuse de se laisser abattre. "Nous serons de retour l'année prochaine si Dieu le veut et nos gouvernements respectifs aussi.

Cette expédition, comme bien d'autres d'ailleurs, est le résultat d'une collaboration internationale. La France s'intéresse depuis toujours à l'archéologie, c'est une tradition chez les Français.

C'est justement pour protéger les sites que M. Le Mouël a fondé avec son épouse (archéologue allemande qu'il a rencontré lors d'une expédition en 1976) le projet de coopération COOP.

Plusieurs sites dans le grand nord étaient pillés par les Inuits. Le projet COOP a pour but d'informer et d'éduquer les Indigènes sur les valeurs inestimables de ces sites historiques.

Ils ont appris bien des choses durant leur court séjour sur l'île Holeman. C'étaient des chasseurs de baleine qui demeuraient dans ces maisons. Ils étaient d'ailleurs plusieurs familles.

Ces maisons ont été construites avec des os de baleines dans une forme circulaire. Ils avaient également utilisé du gravier pris du bord de la mer, des roches et de la tourbe pour construire les murs et les toits.

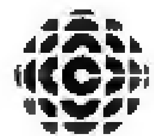
Le Consul Général en séjour forcé sur l'île Holeman

Le Consul Général de France à Edmonton, M. Louis Bardolet, s'est vu obligé de demeurer au camp des archéologues sur l'île Holeman pendant neuf jours. Il s'y était rendu en comptant passer au plus deux jours pour voir de ses propres yeux le travail bien accompli de ses compatriotes.

Mais les glaciers ont bloqué la seule sortie sur mer et le brouillard a empêché l'atterrissage de l'hélicoptère. M. Bardolet a donc participé avec joie à la vie du camp et s'est rendu utile dans la mesure du possible. Evidemment, il a été témoin du désastre de la dernière nuit et pourra sans doute rapporter au gouvernement français cette perte inestimable des données et des vestiges de cette culture d'une autre époque.

Jean-François est très heureux de constater cependant que leurs efforts ne sont pas en vain. Depuis qu'ils ont commencé à informer les indigènes le pillage des sites a complètement cessé. Au contraire, ils font tout ce qu'ils peuvent pour aider les chercheurs. Le fait que Jean-François parle la langue des indigènes a sans doute contribué énormément à son succès.

A ce temps-ci de l'année le soleil ne se couche pas. Mais déjà l'été est fini et il commence à neiger sur l'île Holeman. Mais les sites seront encore là l'an prochain et Jean-François Le Mouël se promet d'y revenir. Reste à voir si M. le Consul Général voudra répéter l'expérience.



CBXFT cette semaine

Samedi
25 août

09h00 Nils Holgersson
09h30 Remi
10h00 Candy
10h30 L'arche mobile
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers inconnues
13h00 D'hier à demain
14h00 Cinéma: Les Pétroleuses
16h00 A communiquer
17h00 Bagatelle
18h00 Téléjournal
18h05 Une fenêtre sur le monde
18h30 Le monde de Disney
19h30 Cinéma: Patton
22h00 Québec cet été
22h30 Téléjournal
22h50 Le régional
23h00 A première vue
23h30 Cinéma: Buck et son complice

Dimanche
26 août

09h00 Roquet belles oreilles
09h30 Tom et Jerry
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Baseball des Expos: San Diego à Montréal
13h31 Prix d'été
15h00 Football canadien: Montréal à Toronto
17h30 Film d'art
18h30 Magazine de la semaine verte
19h30 Les beaux dimanches: Si on chantait
20h30 Téléjournal
21h45 Les beaux dimanches: Carmen
22h30 Le régional
22h46 A première vue
23h15 Regard Alternés

Lundi
27 août

10h00 Animagerie
10h15 Fablio le Magicien
10h30 Vivre ici maintenant
11h00 Rien que pour vous
11h30 Les héritiers
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Les Vikings
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les schtroumpfs
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Bizarre, bizarre
19h30 Nous les comiques: On a volé la cuisse de Jupiter
21h30 A première vue
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h40 Ainsi va la vie
23h40 Chronique irlandaise

Mardi
28 août

10h00 Animagerie
10h15 Les Roumps
10h30 Harold Lloyd
11h00 De belles choses
11h30 Les nouvelles aventures de Popeye
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Edouard et Caroline
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Micropuce
17h00 Mer du nord et baltique
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Le vagabond
19h30 Poivre et sel
20h00 Télé-sélection MASSADA (3e de 4)
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h23 Le Point
22h40 Cinéma: Un Cargo une femme

Mercredi
29 août

10h00 Animagerie
10h15 Les aventures de l'ours Colargol
10h30 Le temps passé
11h00 Les ateliers
11h30 Lucie la terrible
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 La vie secrète des animaux
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Quatre amis fantastiques
17h00 La chasse aux trésors
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Baseball des Expos: San Francisco à Montréal
21h30 Festival international de Jazz de Montréal
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h23 Le point
22h40 Cinéma: Il n'a plus grand amour

Jeudi
30 août

10h00 Animagerie
10h15 Les aventures de l'ours Colargol
10h30 Le temps des choix
11h0 Les ateliers
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: La croisière du navigateur
15h30 La vie secrète des animaux
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les aiguillages du rêve
17h00 Télé 5: Les brigades du Tigre
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Génies en herbe
19h30 Les grands films: Le coureur de Marathon
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h23 Le point
22h40 Cinéma:
22h40Femme est une sorcière

Vendredi
31 août

10h00 Animagerie
10h15 Mon ami Guignol
10h30 Moi aussi je parle français
11h00 Les ateliers
11h30 Les nouvelles aventures de Popeye
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Télé-feuilleton: Les grandes aventures de l'Himalaya
15h00 Habitation
15h30 La vie secrète
15h30
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Gaspard et les fantômes
17h00 Ce soir
17h30 Football Canadien: Toronto à Ottawa
20h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
21h00 Rencontres
21h30 A première vue
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
22h40 Cinéma: Colère froide

COLLÈGE MATHIEU

Co-éducation française et catholique

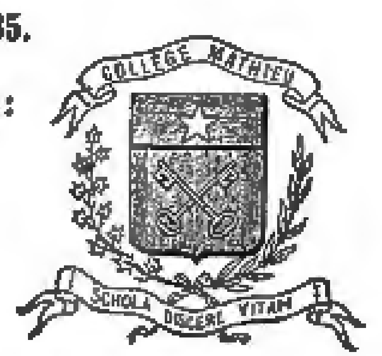
Recherchez-vous:

i) une éducation française de qualité visée à la communauté linguistique et culturelle canadienne-française de l'Ouest.
ii) un programme d'éducation religieuse appuyé d'un directeur de la pastorale (en occurence un prêtre)
iii) un programme culturel qui permet à l'étudiant de s'aventurer en musique, en chant, en théâtre...
iv) un programme complet de sport et de loisir.

Et bien... C'EST CE QUI VOUS ATTEND AU COLLÈGE MATHIEU!

ET! Il n'est pas trop tard pour vous inscrire pour l'année scolaire 1984-85.

Vous n'avez qu'à compléter le billet ci-dessous et de le faire parvenir à:
Florent Bilodeau
Responsable du recrutement
Collège Mathieu
SAC 20
Gravelbourg, Saskatchewan
S0H 1X0



Si vous désirez de plus amples informations, contactez M. Bilodeau en composant (à frais virés bien sûr) le (306) 648-3491 ou le 648-3105.

FORMULE D'INSCRIPTION

Nom: ______________ **Prénom:** ______________
Adresse: ______________ **Ville:** ______________ **Prov.:** ______________
Code postale: ______________ **No. de téléphone:** ______________
Date de naissance: ______________ **No. d'ass. sociale:** ______________
Assurance médicale: (prov.) ______________ **(privée)** ______________
Nom du père: ______________ **Occupation:** ______________
Religion: ______________ **Année complétée en juin:** ______________
Dernière école fréquentée: ______________
Adresse de cette école: ______________

Activités socio-culturelles

Lethbridge:

24 août: Réouverture du club Hebdo à 20 h 00 au centre culturel. Pour de plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

26 août Festival d'automne (épluchette de blé d'inde) au parc Anderson Lake à 1h30. Gilbert Parent en spectacle. Entrée gratuite. Pour de plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

Pré-maternelle La Champignon débute au mois de septembre. Pour de plus amples renseignements communiquez au 328-8506.

20 au 28 octobre Théâtre français d'Edmonton: "Comédiens malgré nous" sept plaisanteries de Tchekhov. Des petits bijoux théâtraux réunis dans un spectacle où se produisent les comédiens les plus appréciés au TFE. Réginald Bigras, Gérard Guénette, Nicole Mallet, Anne Mansfield et André Roy. (Mise en scène: Pierre Bokor)

St-Paul:

31 août au 2 sept. Rodéo.

Fort McMurray:

31 août au 3 septembre Festival du bleuet

22 sept. Epluchette de blé d'inde au MacDonald Pavillon à 20 h 00. Disco-mobile. 8$ pour les membres et 10$ pour les non-membres. Pour de plus amples renseignements communiquez au Carrefour 791-7700.



Recettes éclair pour casse-croûte scolaires

Qu'est-ce qui est facile à faire, divinement chocolaté et fait partie d'une boite-à-lunch . . .? Des croquants aux arachides et au chocolat! Ils sont faits de cacao, d'arachides et de flocons d'avoine que l'on cuisine le temps de le dire . . . Ces biscuits croquants et chocolatés sont un régal, le midi, à l'heure du thé ou après l'école.

Avec une boite de garniture à tarte aux cerises, il est facile de réussir un gâteau renversé choco-cerises. Riche et moelleux, ce gâteau au chocolat se prépare rapidement et, la garniture aux cerises, fraîche et parfumée, remplace le glaçage.

Faites des heureux en glissant de ces petites gâteries dans leur boite-à-lunch du midi . . . En rentrant ils vous diront que vous êtes vraiment la reine du foyer!

Casse-croûts et goûters ne seront jamais ordinaires si vous les préparez avec du cacao FRY'S et autres ingrédients préférés!

CROQUANTS CHOCO-NOIX
(donne 5 douz. de biscuits)

2 tasses	de sucre	500 mL
½ tasse	de CACAO FRY'S	125 mL
½ tasse	de lait	125 mL
¼ tasse	de beurre	50 mL
½ tasse	de beurre d'arachides	125 mL
1 c. à thé	de vanille	5 mL
3 tasses	de flocons d'avoine à cuisson rapide	750 mL
1 tasse	d'arachides hachées	250 mL

Dans une casserole moyenne, mélanger le sucre et le cacao FRY'S. Ajouter le lait et le beurre. Amener sur feu moyen, brasser sans arrêt. Laisser bouillir doucement, 2 minutes. Retirer du feu. Ajouter le beurre d'arachides et la vanille; brasser jusqu'à consistance lisse. Ajouter les flocons d'avoine et les noix. Déposer rapidement avec une petite cuiller sur une tôle à biscuits recouverte de papier ciré. Ajouter une arachide sur chaque biscuit. Laisser refroidir jusqu'à ce qu'ils soient fermes.

GÂTEAU RENVERSÉ CHOCO-CERISES

1 boîte (19 oz)	de garniture à tarte aux cerises	540 mL
1¾ tasse	de farine tout usage	425 mL
1½ tasse	de sucre	375 mL
½ tasse	de CACAO FRY'S	125 mL
2 c. à thé	de poudre à pâte	10 mL
½ c. à thé	de sel	2 mL
1 tasse	de lait	250 mL
¾ tasse	de beurre ramolli	175 mL
4	oeufs	
1 c. à thé	de vanille	5 mL

Etendre la garniture à tarte aux cerises dans le fond d'un moule rectangulaire de 9x13x2 pouces (3,5 L), graissé. Dans un grand bol du malaxeur, mélanger la farine, le CACAO FRY'S, la poudre à pâte et le sel. Ajouter le lait, le beurre, les oeufs et la vanille. Mélanger à faible vitesse. Puis, battre 1 minute à la vitesse moyenne du malaxeur. Verser sur la garniture aux cerises. Faire cuire au four préchauffé à 350° F (180° C) de 40 à 45 minutes ou jusqu'à ce que le gâteau soit cuit. Laisser refroidir 10 minutes dans le moule, renverser et refroidir.

42,000 kilomètres en scooter...

De Montréal via l'Alaska à la Terre de Feu...

"Y feut le faire" comme dirait l'autre. Serge Laplanche le fera. Ce Français de 37 ans, a entrepris un long voyage de 42,000 km. qui le mènera de Montréal à Terre de Feu en passant par l'Alaska et le Fort Yukon, et cela en scooter, vitesse maximale de 60 km/heure.

C'est loin d'être la route la plus directe, vous me direz avec raison. N'importe, Serge Laplanche aime les voyages et il a trouvé le moyen de voir du pays à peu de frais. "J'ai découvert qu'un des moyens de bouger et de voir du pays sans trop de frais demeure le deux roues, avec un petit moteur", de dire Serge de passage à Edmonton cette semaine.

La première expédition sur deux roues motorisées remonte à huit ans alors qu'il effectuait le trajet Paris-Cap Nord, aux confins de la Scandinavie. Depuis lors, ce "désigner" industriel s'est consacré à l'aventure ayant trouvé trop monotone le travail derrière un bureau.

Il ne croit pas que ses voyages sont des exploits à même le moyen inusité de transport et les distances énormes à parcourir ou les climats rigoureux à envisager. "Tu peux tout aussi bien avoir un cancer chez toi ou te faire agresser dans le métro à Paris. Alors je préfère les risques du voyage... dit-il"

La traversée du nord au sud du continent américain est le plus long voyage qu'il ait jamais entrepris jusqu'à maintenant. Il sera parti 12 mois, à cheval sur sa Yamaha Beluga de 80 cc. munie d'une mini-remorque où sont entassés tente, vêtements, contenants, appareil photos, cartes et radio. "Cette petite remorque attire beaucoup d'attention puisqu'elle roule sur une seule roue derrière mon scooter. Les Canadiens ont l'habitude des remorques à deux roues plus large évidemment que celle-ci" de dire Serge.

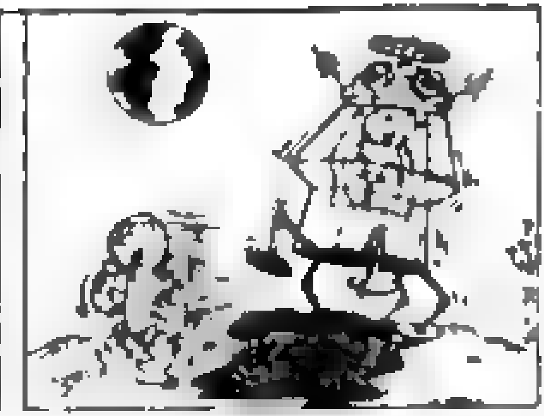
Cette expédition est financée par la municipalité de Châteauroux, en plein coeur de la France qui veut attirer l'attention en commandita nt les expéditions d'un des leurs. La compagnie Yamaha et d'autres commerces de cette ville ont investi dans cette aventure unique dont le coût total s'élève à $9,000.

Quand arrêtera-t-il de voyager? "Jamais, dit Serge en autant que c'est possible, je continuerai à traverser pays, après pays, toujours vers de nouveaux horizons. Après tout, les voyages, c'est la meilleure des formations".









humour

— Mon fils, tu manges comme un goret, tu entends, tu manges comme un goret. Tu sais ce que c'est un goret?
— Oui, papa, c'est le fils d'un cochon!

***

Un jeune homme très timide s'est mis sur son trente et un pour aller demander la main de sa fiancée au père de celle-ci.
— Bonjour Monsieur, je suis là pour vous demander la main de Mademoiselle votre fille.
— Avez-vous de l'argent?
— Non, mais je veux l'épouser pas l'acheter!

***

— J'ai un numéro sensationnel à vous proposer, dit un individu en entrant dans le bureau d'un directeur de cirque.
— Ah bon, et lequel?
— Eh bien, voilà! J'entre torse nu dans la cage aux lions, je m'agenouille en face de l'un d'eux, je l'oblige à poser ses deux pattes sur mes épaules, je lui ouvre la gueule avec mes mains, j'y enfonce ma tête, et dans cette position je chante les trois couplets et les trois refrains de "Cerisiers roses et pommiers blancs".
— Mais mon pauvre ami, vous n'aurez aucun succès. Soyez raisonnable enfin! A l'époque de Johnny Halliday et des Rolling Stones, pensez-vous qu'il y ait encore une personne qui ait envie d'entendre "Cerisiers roses et pommiers blancs"?

***

Dans un petit cirque ambulant qui connaît des fins de mois très difficiles, le garçon de piste rentre chez le directeur et lui dit.
— Patron, il y a le boucher qui apporte la note pour la viande des fauves. Qu'est-ce que je fais?
— Eh bien, faites-le entrer, dit l'autre en ouvrant la porte des fauves!

Décision

Restructuration des services de télévision payante. OTTAWA/HULL - Le C.R.T.C. a approuvé les demandes des services canadiens de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise relatives à la réorganisation de leurs opérations. Cette approbation (décision C.R.T.C. 84-654) fait suite à une audience publique tenue le 24 juillet 1984 qui permettra la restructuration de la "First Choice" et de la "Allarcom Pay Television Ltd" (APT). Chacune de ces entreprises est contrôlée par des propriétaires distincts.

En vertu de cette restructuration, First Choice modifiera l'aire de desserte de ses services en langue anglaise pour tout le Canada pour les concentrer à la partie Est du pays comprenant l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique. Les obligations de First choice à l'égard de son service en langue française, Premier Choix - TVEC, demeurent inchangées. Dans l'Ouest canadien, les trois titulaires de licence actuellement autorisés à desservir la région des Prairies et la Colombie-Britannique, de concert avec le titulaire de licence pour l'Ontario "Superchannel" se fusionneront pour former une seule entreprise. La nouvelle société, APT desservira le Manitoba, la Saskatchewan, l'alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Les requérants ont justifié la nécessité de cette réorganisation par le fait qu'elle permettra des économies substantielles au niveau des coûts et que la collaboration entre les compagnies offrira de meilleures possibilités de donner un service amélioré et de rencontrer les objectifs réglementaires plus efficacement. Les titulaires de licence ont déclaré que plusieurs facteurs reliés à la concurrence directe dans les principaux marchés ont eu pour résultat un nombre moins élevé d'abonnements et des revenus plus faibles que prévus, alors que les déboursés sont demeurés importants. Ces facteurs comprennent des coûts imprévus associés à une promotion et une commercialisation forcenées, le dédoublement des services de base et de satellite ainsi que la perception du public de la similarité des services. La preuve présentée à l'audience indiquait que les requérants ont subi des pertes de plus de 40 millions de dollars à ce jour et qu'ils font face à des déficits courants de quelques deux millions par mois. "Au moment de l'octroi original des licences de télévision payante, l'industrie du divertissement au foyer était passablement différente," a affirmé le président, M. André Bureau. "Aujourd'hui, les nouvelles pressions concurrentielles proviennent de la croissance et de la pénétration rapide des enregistreuses de vidéo cassettes, de l'utilisation d'antennes paraboliques privées, des systèmes de télévision à antenne collective de même que de la production accrue de films réalisés spécialement pour la télévision conventionnelle et de la venue très prochaine sur le câble de nouveaux services discrétionnaires. Dans cet environnement, on ne pouvait pas s'attendre à ce que les entreprises de télévision payante se développent dans ces conditions, en continuant non seulement à se concurrencer mais aussi à faire face à de nouveaux et solides compétiteurs dont beaucoup ne sont pas réglementés," a ajouté M. Bureau.

Le président a indiqué que cette décision constituait une autre étape dans le processus de développement d'un service canadien de télévision payante distinct qui évoluera avec le temps. "L'histoire de la télévision payante au Canada est relativement jeune et déjà des développements majeurs se sont produits dans ce marché, exigeant une réévaluation constante de l'approche du conseil et de l'industrie. Les ajustements effectués permettent d'assurer que la télévision payante, en tant que partie vitale et saine de l'industrie de la radiodiffusion, puisse offrir une contribution à la hauteur des attentes et des désirs des Canadiens," a déclaré M. Bureau. En plus de connaître une situation financière des plus sérieuses, les requérants ont insisté sur l'impact que créera l'arrivée imminente des services de télévision spécialisés et qui ajoutera à l'urgence d'effectuer cette réorganisation. Les requérants ont pressé le Conseil d'approuver la réorganisation en temps pour leur permettre de négocier pleinement avec les compagnies de télédistribution une facturation forfaitaire adéquate au moment du lancement des nouveaux services prévu pour septembre. Les requérants ont fait savoir à l'audience qu'aucun accord n'avait encore été conclu.

Lors de l'audience et dans sa décision, le Conseil notait que la permission avait été accordée aux compagnies de télédistribution d'offrir certains services spécialisés complémentaires non canadiens en estimant qu'ils supporteraient et non pas qu'ils nuiraient à l'industrie de la télévision payante. L'industrie de la télédistribution elle-même déclarait à l'audience publique, préalablement à l'octroi de licences pour la distribution des services spécialisés que (traduction). "Les services étagés ne serviraient qu'à améliorer le service de télévision payante et non l'inverse." Lors de l'audience publique, le président, M. Bureau a rappelé avec insistance aux représentants de l'industrie de la télédistribution, leur engagement à cet égard et a incité les parties à conclure des accords qui soient mutuellement acceptables, le plus tôt possible. Dans sa décision, le Conseil a déclaré que, suite à l'audience il a été informé que les entreprises de télédistribution desservant un fort pourcentage des abonnés au câble du Canada avaient convenu de commercialiser un "ensemble" de trois services de télévision discrétionnaires canadiens, y compris un service de télévision payante d'intérêt général, pour 15,95$, (le tarif actuel pour un service d'intérêt général seulement). "Nous sommes confiants que toutes les parties concernées sont en position pour coordonner leurs efforts afin d'assurer le succès des services canadiens de télévision payante," a déclaré M. Bureau. "Nous leur avons donné les outils qu'ils ont demandés et nous nous attendons maintenant à ce que les télédistributeurs et les titulaires de licence de télévision payante commercialisent ces services avec détermination et efficacement." Au besoin, le Conseil est prêt à considérer d'autres mesures afin de traiter des problèmes qui pourront survenir dans ce domaine," a-t-il ajouté.

Le Conseil a reçu au total 29 interventions concernant ces demandes dont les représentants de sept d'entre elles ont comparu à l'audience publique. Dans leurs commentaires sur les performances de la télévision payante au Canada, nombre d'intervenants ont réitéré plusieurs de ces mêmes facteurs déjà soulevés lors des audiences publiques tenus par le Conseil en novembre 1983 visant à revoir le cadre général d'un service de télévision payante distinct. Outre le fait que les services d'intérêt général étaient perçus comme étant similaires, les dépenses associées à une commercialisation forcenée, un tarif élevé imposé aux abonnés et des conditions économiques défavorables, les intervenants ont identifié le contenu actuel de la programmation comme étant l'un des facteurs significatifs qui a conduit à la situation actuelle. Ils ont suggéré que les exigences en matière de contenu canadien, particulièrement celles concernant le pourcentage de temps alloué à la programmation canadienne devraient être diminué en raison du nombre limité de productions canadiennes disponibles et de façon à alléger le fardeau financier des titulaires de licence de télévision payante. Le Conseil "a pris note des préoccupations soulevées par les intervenants concernant la disponibilité limitée de produits canadiens convenables... le Conseil étudie présentement la question... et consultera davantage toutes les parties en cause dans un proche avenir pour s'assurer que les exigences de réglementation en matière de contenu canadien permettent d'atteindre les objectifs désirés, soit de rehausser la qualité et le caractère vraiment canadien des émissions canadiennes ainsi que de créer de nouveaux débouchés et de nouvelles sources de revenus pour l'industrie de la production d'émission au Canada". Plusieurs intervenants ont laissé entendre que la réorganisation entraînerait la disparition d'un écran "national" pour les émissions canadiennes, leurs producteurs et leurs distributeurs. Toutefois, les requérants ont fait valoir l'argument que le nouvel esprit de collaboration entre les deux groupes serait bénéfique pour toutes les parties impliquées et permettrait aux deux titulaires de licences de "travailler en étroite collaboration à des projets importants de programmation canadienne, en s'épaulant mutuellement et faisant en sorte qu'un écran national payant de la télévision soit possible pour des projets canadiens valables".

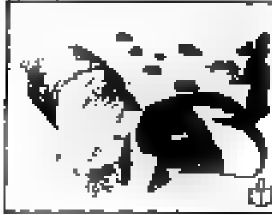
Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la "Gazette du Canada", partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997, Montréal (514) 283-6607, Winnipeg (204) 949-6297 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Les fromages canadiens

(NC) — De tous les types de fromage fabriqués au Canada, c'est le cheddar qui est produit en plus grande quantité. À moins d'être fait de lait écrémé, il renferme environ 34 pour cent de matières grasses du lait, 26 pour cent de protéines du lait, 6 pour cent de lait écrémé en poudre et 34 pour cent d'humidité. Cette forme concentrée de lait est vendue comme fromage doux, mi-fort et fort selon la durée de maturation.

La majeure partie du fromage cheddar est fait de lait pasteurisé. S'il est fait de lait non pasteurisé, on doit l'entreposer au moins 60 jours à compter du début de la fabrication pour détruire toute bactérie nuisible. Après avoir chauffé le lait, on y ajoute un ferment, puis de la présure pour former un caillé. On chauffe le caillé, on fait égoutter le petit-lait et on ajoute du sel. Après l'avoir coupé, le caillé est comprimé dans de gros moules et maintenu au moins 8 jours à une température variante entre 4° et 16°C. Il est alors affiné à une température variante entre 4° et 0°C pendant différentes



périodes de temps pour produire la saveur et la texture souhaitées.

Au Canada, il existe plus de 50 autres types de fromages natures. Chacun a sa saveur et sa texture particulières. Parmi ces types de fromages, mentionnons le brick, le brie, le gouda, le limburger, le mozzarella, le parmesan, le provolone, le romano, le bleu, le colby, l'oka et le suisse. Leurs méthodes de fabrication ressemblent à celles du cheddar.

Le *fromage fondu* renferme environ 3 pour cent de matières grasses du lait. Le *fromage fondu au lait écrémé* en contient moins de 7 pour cent. Ce fromage est un mélange de plusieurs fromages natures, renfermant ou non du cheddar. Les fromages sont hachés, fondus, pasteurisés et mélangés. On peut ajouter à ce mélange de l'eau, du lait en poudre, un colorant alimentaire, des assaisonnements, des achards, des émulsifiants et des agents de conservation. Une fois chauffé, le fromage semi-liquide est versé dans des moules, des bocaux ou des emballages. Le fromage fondu en tranches est l'une des formes les plus courantes. Le *fromage conditionné à froid* est un mélange homogène de divers fromages fait sans l'aide de la chaleur.

Les *préparations de fromage fondu* sont des mélanges de fromages auxquels on a ajouté du lait ou des produits laitiers. Elles ont une plus forte teneur en humidité et peuvent contenir moins de matières grasses du lait que le fromage fondu. Elles doivent toutefois renfermer au moins 51 pour cent de fromage.

Le *fromage fondu à tartiner* ressemble à la *préparation de fromage fondu* mais sa teneur en humidité peut être plus élevée et sa teneur en matières grasses du lait plus faible. Le produit doit renfermer au moins 51 pour cent de fromage.

La *préparation de fromage conditionné à froid* ressemble au *fromage conditionné à froid*, mais elle doit contenir 51 pour cent de fromage. Elle renferme moins de 46 pour cent d'humidité et au moins 23 pour cent de matières grasses du lait.



INFORMATION SUR LA NUTRITION

John Lestage

John Lestage est un conseiller en nutrition.

pops







UN MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU CANADA

X? VOULEZ-VOUS VOTER AVANT LE 4 SEPTEMBRE?

Pourvu que votre nom soit inscrit sur la liste électorale de votre section de vote, vous pouvez voter par anticipation:

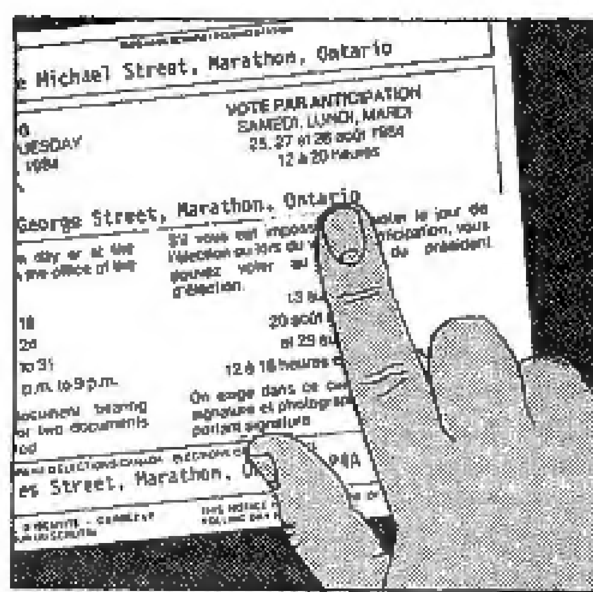
- si vous avez des motifs de croire que vous serez incapable de voter le 4 septembre; ou
- si vous êtes une personne âgée, handicapée ou malade.

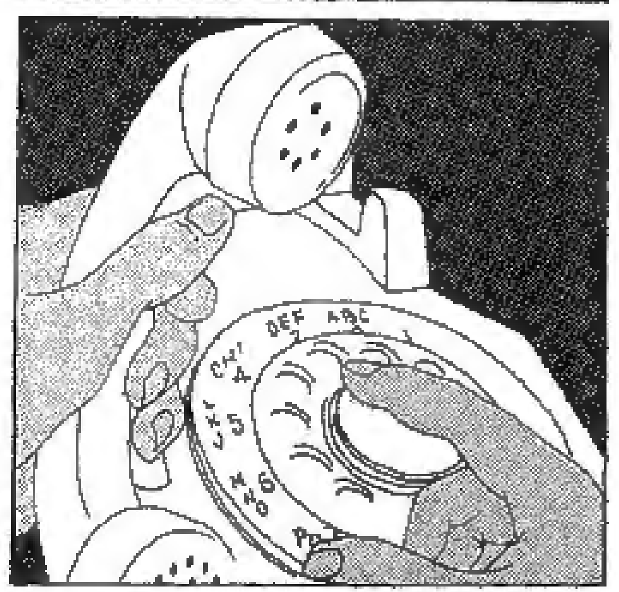
OÙ ET QUAND VOTER PAR ANTICIPATION

Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts les 25, 27, et 28 août de midi à 20 h.

Sur votre AVIS DE RECENSEMENT vous trouverez l'adresse du bureau de scrutin spécial où vous présenter.

L'électeur handicapé a le droit de voter à un bureau spécial de scrutin avec accès de plain-pied. Si votre bureau spécial n'en a pas, contactez le bureau d'**Elections Canada** de votre circonscription.





À NOTER

On ne peut pas voter par procuration aux bureaux spéciaux de scrutin.

VOTE AU BUREAU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Si votre nom est inscrit sur la liste électorale et que vous ne pouvez voter ni le jour de l'élection, ni dans un bureau spécial de scrutin, vous pouvez le faire au bureau de votre président d'élection. Pour plus d'informations, téléphonez au bureau d'**Elections Canada** de votre circonscription. Vous en trouverez le numéro sur votre AVIS DE RECENSEMENT ou auprès de l'assistance-annuaire.

Jean-Marc Hamel,
Directeur général
des élections du Canada

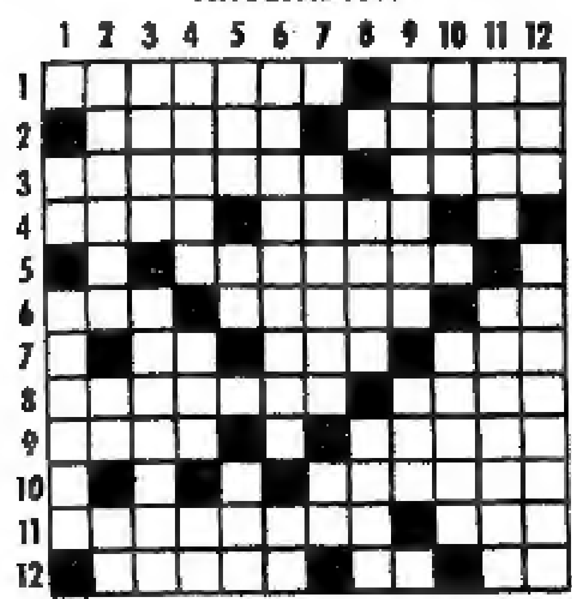
VOTE PAR ANTICIPATION: LES 25, 27, ET 28 AOÛT.

ELECTIONS CANADA

UNE AGENCE NON PARTISANE DU PARLEMENT FÉDÉRAL

mots croisés

PROBLEME 5644



HORIZONTALEMENT

1–Partie de l'armure. – Femme qui a un enfant.
2–Vente par l'ouvrier lui-même. – Mélangé.
3–Allongera par traction. – Cap.
4–Patrie de Malherbe. – Réel.
5–Parsemés d'étoiles.
6–Selle de bête de somme. – Hardi. – Deux fois.
7–Reçu. – Riv. d'Allemagne. – Tamis.
8–Petit livre de notes (pl.). – Sans couleur.
9–Sert à attaquer ou à se défendre. – Marque la preuve.
10–Arbrisseau.
11–Frère de Rogatien. – Ancien bouclier.
12–Mettre en terre pour germer. – Equerre. – Préfixe.

VERTICALEMENT

1–Abrév. d'école. – Brochet d'une certaine taille.
2–Capitale. – Altesse royale. – En évidence chez les maigres.
3–Mari de Bethsabée. – Borné, limité.
4–23e Gouverneur anglais du Canada. – Adj. num. – Avant-midi.
5–Espace de terre. – Dans toute. – Pointe (abrév.).
6–Caractère d'une personne nerveuse. – Inf.
7–Partisans de l'arianisme. – Sont voisines dans nouvelle.
8–Sulfate double d'aluminium et de potassium, ou composé analogue. – Consacré.
9–Profession manuelle.
10–Saison. – Qui appartient au sacrum.
11–Cérémonies. – Pas de danse.
12–Dans la rose des vents. – Qui est pauvre.

mots cachés

7 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	E	N	O	I	T	A	C	I	F	I	N	A	L	P
2	S	T	E	S	A	S	R	U	E	D	N	O	R	O	L
3	N	E	O	T	R	A	V	E	R	S	E	E	L	T	E
4	O	R	L	E	M	R	E	C	A	R	T	T	R	L	R
5	I	N	O	N	E	H	T	S	A	I	R	A	A	N	I
6	T	E	G	T	S	I	I	T	A	O	C	P	E	I	T
7	A	L	I	A	O	T	A	R	N	C	R	T	L	E	U
8	T	L	S	T	E	N	T	A	T	I	O	N	S	T	D
9	I	E	N	I	P	A	R	R	T	R	C	E	I	O	E
10	C	M	E	D	R	G	E	U	A	E	S	L	U	N	E
11	I	E	V	N	U	N	R	V	T	M	I	T	I	C	U
12	L	N	E	E	N	E	O	E	A	T	E	T	A	V	I
13	L	T	R	E	E	I	R	I	E	S	S	R	I	O	V
14	O	I	S	R	N	M	R	O	U	E	S	U	E	R	A
15	S	O	I	E	E	E	E	E	L	L	E	C	R	A	P

Arme
arts
avide
avoine

Cire
croes

Doutes

Estime
éternellement

Friture

Gant

Lent
loterie

Moire

Narguer
néologisme

Ostentation

Parcelle
planification
plénitude
poltron
prune

Race
rames
rennes
rêve

rondeurs
roues

Soie
sollicitations
suer

Tentations
terme
toit

truie
tracer
traiter
traverse
truc

Utilité

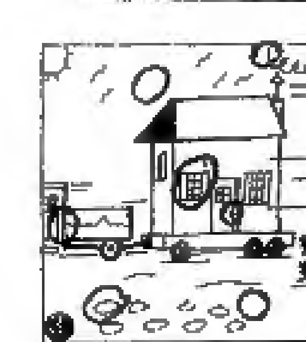
Vêtir
voir

Réponse du no.: CHAVIRE

PROBLEME 5643



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	I	M	O	S	E	E	S	■	M	A	L
2	A	V	I	S	E	R	■	E	L	E	V	E
3	L	O	S	■	■	I	E	N	A	■	O	N
4	A	I	■	P	I	G	N	E	■	O	C	T
5	V	R	I	L	L	E	E	■	O	T	A	■
6	I	E	N	T	S	S	E	I	■	E	S	T
7	S	■	T	E	■	■	■	G	A	R	S	■
8	E	T	E	R	N	E	L	L	E	■	E	T
9	■	I	R	A	I	T	■	O	R	■	R	I
10	G	E	N	S	■	E	M	O	I	■	I	R
11	U	R	E	■	E	T	E	■	E	P	E	S
12	E	S	■	C	H	E	R	■	Z	■	S	E



VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Vos distractions et vos attachements prendront une tournure nouvelle au cours de cette journée. Votre entourage vous donnera beaucoup de joie, si vous laissez à votre conjoint l'initiative de vos divertissements.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Soyez pondéré. Les astres influent sur votre organisme, et vous vous agitez beaucoup. Ne cédez pas trop à vos nerfs. Contentez vous d'écouter quand les autres parlent afin de conserver l'amitié des plus susceptibles.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Vous serez dans une meilleure forme au cours de la prochaine semaine. Vous serez mis en vedette d'une manière imprévue. Examinez votre situation personnelle et vos finances.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Soyez débrouillard et arrivez à gagner davantage dans vos activités professionnelles, mais ne mêlez pas votre portefeuille et vos amitiés. Montrez que vos sentiments sont totalement désintéressés.

LION



du 23 juillet au 23 août

Attelez-vous de bon coeur à vos tâches dès le début de cette journée, de manière à disposer de tout votre temps. Vous rencontrerez des personnes qui vous intéresseront et des amis anciens et nouveaux.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Il ne convient pas de juger ceux qui vivent dans votre milieu, car vous n'êtes pas sans péché. Evitez alors pour votre propre bien de jouer au juge. Ne vous montrez pas contrariant.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Si vous perdiez votre situation, une autre place vous serait proposée; si vous perdez une collaboration, quelque chose d'intéressant, de neuf, d'amusant, vous sera proposé. Vous avez des relations et alliés vous serviront.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

Vous serez empêché de régler certains problèmes d'accords financiers; si par exemple vous souhaitez modifier un contrat, sans doute faudra-t-il attendre encore. Financièrement, vous demeurerez protégé envers et contre tout.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Il serait bon que vous soyez positif, car votre carrière ou votre travail vous poseront certainement un dilemme. Ne perdez pas votre sang-froid en l'occurence, car vous n'y gagnerez rien.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Les astres mettront à l'épreuve votre système nerveux. Contrôlez-vous, faites preuve d'objectivité pour ne pas provoquer inutilement des querelles dans votre milieu professionnel.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Votre intuition vous engage à rester dans les coulisses, pour pouvoir travailler en paix. Attelez-vous de bon coeur à vos tâches, de manière à disposer de tout votre temps plus tard dans la journée.

POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

N'envoyez pas la balle le premier et ne faites aucun effort pour la rattraper au passage lorsqu'elle reviendra dans votre direction. On ne sait jamais ce que vous réserve le destin.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 9 h et 10 h 30

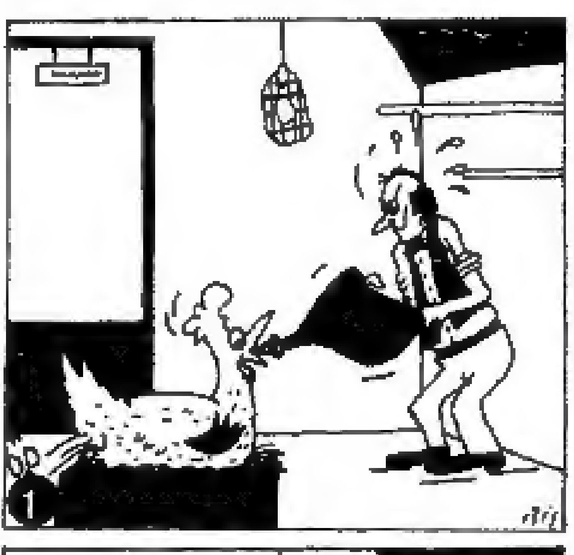
Ste-Anne
16422 - 90A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Dimanche: 7 h, 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous







Les dossiers de l'ACFA

Education

Lors du Colloque sur les langues officielles, tenu à Edmonton le 12 mai dernier, M. Claude Ryan, député d'Argenteuil au Québec, ancien chef du parti libéral québécois et ancien rédacteur du quotidien Le Devoir, a donné une conférence intitulée "La politique linguistique dans l'Ouest canadien: problèmes et perspectives".

Dans cette conférence, M. Ryan a exposé cinq objectifs en matière d'éducation. Nous avons publié le premier la semaine dernière. Voici le deuxième:

"IL FAUT QUE NOUS DISPOSIONS, AU NIVEAU PRIMAIRE ET SECONDAIRE, D'UN RÉSEAU D'INSTITUTIONS ET DE SERVICES SUR LESQUELS LES FRANCOPHONES AURONT UNE PRISE ET DES FORMES EFFICACES DE CONTRÔLE. JE PARLE DES FRANCOPHONES DES AUTRES PROVINCES QUE LE QUÉBEC; MES REMARQUES VALENT ÉGALEMENT POUR LES ANGLOPHONES DU QUÉBEC.

"Le contrôle de leurs écoles devient rapidement la revendication majeure des minorités linguistiques, il reste encore beaucoup de progrès à accomplir dans cette voie. Si vous avez, dans une région, deux ou trois écoles françaises gérées par une commission scolaire anglophone, vous pouvez vous attendre à ce que maintes décisions soient prises sans une parfaite compréhension des problèmes des francophones.

"Les francophones souhaiteraient un regroupement de leurs écoles et de leurs institutions qui leur permettrait d'exercer sur celles-ci une influence normale. Au Québec, les anglo-protestants contrôlent depuis longtemps leur système scolaire. Ils le contrôlent tellement bien que même quand le ministère de l'Education veut leur donner des directives trop précises, il doit souvent s'y prendre à plusieurs reprises avant que les directives ne soient vraiment appliquées dans la réalité concrète.

"Nous ne voulons pas que ce contrôle leur soit enlevé. Nous soutenons, du moins dans mon parti, qu'ils doivent le garder car ce contrôle nous paraît conforme au respect de l'objectif de la dualité...

"J'ajouterai à ce sujet qu'il ne suffira pas que les minorités linguistiques disposent de réseaux scolaires sur lesquels elles possèdent un contrôle réel. Il faudra que leur existence puisse également s'appuyer sur un certain support communautaire, sur des infrastructures capables de soutenir leur développement et leur existence quotidienne."

Développement artistique



La Commission culturelle de l'ACFA a accordé à Madame Michèle Lehardy un contrat d'un mois pour lancer le projet du réseau culturel franco-albertain.

Aux termes de son contrat, Mme Lehardy visitera les comités culturels de toutes les régionales, rencontrera les producteurs de spectacles, les artistes, et examinera la programmation culturelle de chacune des régionales. Elle soumettra un rapport à la Commission culturelle à la fin de septembre 1984.

Originaire de Montréal, Mme Lehardy a passé toute sa vie dans les arts de la scène. Elle est établie à Calgary, depuis deux ans.

Nous rappelons que ce projet est rendu possible grâce à une subvention du ministère fédéral des Communications.

Dossier politique

Le président général de l'ACFA, M. Guy Goyette, a fait parvenir la semaine dernière à trois ministres albertains le texte d'une conférence que M. Claude Ryan a adressée dernièrement à Alliance Québec. Dans cette conférence, M. Ryan dit entre autres choses: *"De la même façon qu'au Québec nous nous efforçons de trouver davantage de protection légale pour les droits juridiques de la communauté anglophone, il est nécessaire que la même démarche soit entreprise dans les autres provinces (en faveur des communautés francophones)"*. M. Goyette a indiqué aux ministres King, LeMessurier et Crawford qu'il serait intéressé à discuter avec eux de quelques-unes des idées de M. Ryan.

D'autre part, le président général de l'ACFA s'est aussi adressé aux 63 candidats des trois principaux partis politiques pour s'enquérir de leur opinion concernant certains dossiers importants pour les Franco-albertains. M. Goyette a informé ces candidats qu'il avait l'intention d'avoir recours aux média pour faire connaître leurs opinions.

Services gouvernementaux

Deux représentants de Revenu Canada étaient de passage aux secrétariat provincial de l'ACFA la semaine dernière. Il s'agit de M. Kaj Jacobsen, conseiller en personnel de la région de Calgary, et Mme Francine Gauthier, agent des politiques des langues officielles d'Ottawa.

La politique de ce ministère est de "servir les membres des groupes linguistiques minoritaires dans la langue officielle de leur choix, et ce dans tous ses bureaux au Canada." Les deux représentants de Revenu Canada ont remis à l'ACFA "Le rapport de progrès et le plan revisé en matière de langues officielles", pour l'année 1984-85.

A court terme, Revenu Canada se propose d'offrir des sessions de formation en français à des bénévoles qui pourraient par la suite venir en aide à certains de leurs concitoyens à remplir en français leur déclaration d'impôt. Un tel service, estime-t-on, serait particulièrement apprécié des personnes âgées ou des personnes ayant une connaissance limitée de l'anglais. L'ACFA, pour sa part, encouragera fortement les Franco-albertains à remplir leur déclaration d'impôt en français ce printemps.

Il n'y a présentement que deux bureaux de Revenu Canada en Alberta, soit un à Calgary et un à Edmonton.

"Une race est perdue quand elle ne dépend pas de la platonique bienveillance des autres pour survivre".

(Sénateur Gustave Lacasse)